



## CSEE de SCE des 12 et 13 juillet 2021 (en visio)

### CGT SCE

Ce CSEE a été un peu particulier car la CGT avait décidé de ne participer qu'au début de ce CSEE pour lire une déclaration préalable et quitter la séance (à l'instar d'autres syndicats) pour protester contre le refus d'Orange de négocier des accords « dignes » au niveau national.

C'était sans compter avec l'alliance de la direction de SCE (en l'occurrence le président du CSEE de SCE) et du secrétaire du CSEE du SCE (du syndicat CFE-CGC). En effet, ils ont ensemble empêché l' élu CGT de faire sa déclaration préalable. Le secrétaire du CSEE a même déclaré que s'il la faisait, celle-ci ne serait pas prise en compte dans le PV. L' élu CGT a donc quitté sur le champ la séance du CSEE pour protester contre cette atteinte à la liberté d'expression dans l'instance CSEE.

Cette alliance du secrétaire du CSEE, de la CFE-CGC, et de la direction de SCE, pour empêcher l'expression – pourtant « de droit » - d'un élu CGT par une déclaration préalable est une illustration :

- de l'absence totale de démocratie dans cette instance
- de l'intérêt partagé direction / CGC d'empêcher l'expression d'un syndicat qui veut prendre la parole pour défendre les salariés contre le projet de transferts de contrats Orange SA vers OBS SA.

Comme nous ne voulions pas vous priver de cette intervention préalable la voici à suivre :

#### ***Intervention préalable de la CGT au CSEE des 12 et 13 juillet 2021***

*La CGT a décidé à l'instar d'autres Organisations Syndicales de boycotter les instances du CSEE de SCE pour protester contre l'absence de volonté de la direction de négocier des accords acceptables au niveau national. L' élu CGT ne participera qu'au début de ce CSEE par la lecture de cette déclaration préalable et aux débats qui suivront concernant celle-ci.*

*Dans cette déclaration la CGT abordera les sujets suivants :*

- *Le projet de transfert de salariés d'Orange SA vers OBS SA*
- *Les questions relatives aux dix salariés sanctionnés à la Direction des Grands Comptes*
- *Le bilan social 2020*
- *Le bilan de l'alternance 2020*
- *La reprise de la restauration collective*

#### **Sur le projet de transfert de salariés d'Orange SA vers OBS SA :**

*Vous n'êtes pas sans savoir qu'une procédure d'alerte pour danger grave et imminent a été initialisée par un élu du CSEE de SCE dans le cadre de propos alarmant qui ont été tenus par plusieurs salariés lors d'un groupe de parole organisé par la direction en présence de préventeurs d'Orange (la direction refuse d'ailleurs la tenue d'un CSEE sur cette question en contradiction avec les dispositions légales). Outre le fait que beaucoup de salariés sont mis dans des conditions de risques psycho sociaux en lien*



## CSEE de SCE des 12 et 13 juillet 2021 (en visio)

### CGT SCE

*direct avec ce projet, presque tous les salariés que nous avons rencontrés sont ouvertement opposés à ce projet. Nous vous demandons donc d'abandonner ce projet qui risque d'avoir des effets dramatiques sur le personnel. Donner l'image d'une entreprise à l'écoute de ses salariés serait positif pour Orange ... l'inverse serait désastreux.*

*Nous vous rappelons qu'une « simplification » en tirant les conditions sociales par le haut serait possible en intégrant tous les salariés d'OBS SA qui le souhaitent dans Orange SA aux meilleures conditions. Orange en a largement les moyens !*

#### Questions relatives aux dix salariés sanctionnés à la Direction des Grands Comptes

*Nous avons eu vent de dix mesures disciplinaires en cours au sein de DGC, la direction peut-elle :*

- *Confirmer ou infirmer cette information ?*
- *La direction peut-elle préciser la proportion fonctionnaires/contractuels touchés par ces mesures ?*
- *La direction peut-elle préciser l'urgence de ces mesures disciplinaires en pleine pandémie alors que les salariés sont isolés et déjà fragilisés ?*
- *La direction a-t-elle évalué les risques psycho-sociaux qu'encourent les personnes touchées par ces mesures ?*  
*Dans l'affirmative, comment ?*  
*Dans la négative pourquoi ?*
- *La direction peut-elle nous communiquer les raisons invoquées pour chacune de ces mesures disciplinaires ?*

*Cet état de fait a déjà été évoqué en CSSCT vente.*

*La CGT a déjà interpellé la Direction des Relations Sociales de SCE sur ce sujet.*

*Nous attendons rapidement des réponses à ces questions.*

#### Le bilan social 2020

*On note :*

- *Une baisse des effectifs de 2% soit -134 (6877 à 6743) en 2020, cette baisse concerne toutes les catégories sauf la catégorie F qui augmente (de 1547 à 1570)*
- *Taux de féminisation déjà faible mais en baisse (de 35,55% à 35,12%)*
- *Les moins de 30 ans représentent 2% de l'effectif, les moins de 45 ans 26% ... à quand les déambulateurs comme équipement de bureau standard ?*
- *L'âge moyen augmente de 49,52 ans à 49,73 ans ...*
- *Les indicateurs de la sous-traitance sont probablement faux mais aucun moyen n'est donné au CSEE de pouvoir les vérifier. De plus la sous-traitance interne au groupe n'est pas indiquée, ni les prestations qui ne seraient pas « cœur de métier » et qui sont*



## CSEE de SCE des 12 et 13 juillet 2021 (en visio)

### CGT SCE

*pourtant indispensables au fonctionnement de l'entreprise. Nous considérons que la direction ne remplit pas son obligation de présentation de la force au travail.*

- *263 départs dont 215 départs en retraite. Recrutements de 77 salariés : c'est en légère hausse mais largement insuffisant pour combler l'hémorragie des départs (quand on compare avec les recrutements on est approximativement à une embauche pour 3 départs).*
- *15 embauches de salariés de moins de 25 ans (pour une entreprise de plus de 6700 salariés !) le chiffre est affligeant !*
- *La rémunération moyenne globale est étonnement stable entre 2019 et 2020 puisqu'on passe de 5752€ à 5755€ soit +3€ en un an ce qui masque des baisses dans toutes les catégories : en fait il y a eu des promotions mais les augmentations de salaires n'ont pas suivi ... et les départs en retraites de salariés plutôt mieux payés que la moyenne n'ont pas du aider ... étant donné la faible dynamique des augmentations de salaires (je crois que cela s'appelle un euphémisme !)*
- *Baisse de la part variable de 14,54% à 13,73% : pour être variable elle n'en est pas moins de plus en plus basse !*
- *Les écarts de salaire diminuent ... ça pourrait être une bonne nouvelle si ce n'était que cela est dû au départ des plus gros salaires et pas à une augmentation des plus bas !*
- *Baisse du nombre de salariés à temps partiel de 1013 à 910 (-10%) : le fait que le temps partiel ne soit pas bonifié et l'augmentation de la charge de travail globale ne favorisent pas le choix de passage à temps partiel ...*
- *Les budgets formation sont en fortes baisses en 2020 mais c'était déjà le cas de 2018 à 2019 ... donc effet COVID sans aucun doute mais il y a une tendance à la baisse parallèlement à l'augmentation de l'âge moyen des salariés. Il y a une alerte sur ce point car la formation aux nouvelles technologies est indispensable pour des salariés dont la moyenne d'âge approche les 50 ans ...*

*En bref, ce n'est pas brillant. On voit que la plupart des indicateurs se dégrade d'année en année ce qui n'est que le reflet en chiffres de la dégradation continue des conditions de travail !*

### **Le bilan de l'alternance 2020**

*Une alternance à minima ... le taux d'accueil des alternants à 5,3% en 2020 juste au-dessus du minimum légal de 5%. Et surtout sur les 330 contrats d'apprentissage seuls 14 ont donné lieu à un recrutement en CDI (soit 4,2% du nombre de contrats d'apprentissage !). La question que nous nous*



## CSEE de SCE des 12 et 13 juillet 2021 (en visio)

### CGT SCE

*posons tous les ans : pourquoi ne pas embaucher des jeunes que des collègues d'Orange ont formés ? C'est de manière récurrente ... un beau gâchis !*

#### **En conclusion de ces quatre premiers points :**

*Nous nous demandons si : Le slogan digital et humain a-t-il encore un sens ?*

*Le nouveau slogan ne devrait-il pas plutôt être « Orange retour vers le futur vers des années Lombard ! »*

#### **La reprise de la restauration collective**

*De nombreux salariés s'inquiètent du retour sur site en l'absence de restauration collective. Nous ne souhaitons pas entrer dans la polémique de l'adhésion du CSEE de SCE à l'accord de gestion de la restauration mutualisée qui permettrait aux salariés de SCE de bénéficier de l'accès à tarif Orange aux restaurants d'Orange. Nous constatons que sur le site de Cesson où la restauration est gérée d'un côté par le CSEE de SCE (tout au moins par le bureau dudit CSEE) et de l'autre pour les « murs » par une SCI où Orange possède 80% des parts, la situation semble dans une situation de blocage.*

*Nous nous permettons un aparté sur le mot « semble » : en effet nous disons « semble » car il faut bien constater qu'il y a une opacité totale sur la gestion du Calydon :*

- *Aucun état comptable présenté ni au CSEE, ni à la commission restauration*
- *Absence de compte-rendu des réunions des instances de contrôle du Calydon : Association et Comité Paritaire.*
- *Absence de réponses aux questions des élus du CSEE à la présidence de l'association et au Comité Paritaire*

*Situation de blocage donc de part et d'autre de la table CFE-CGC / direction :*

- *D'un côté une Organisation Syndicale majoritaire au CSEE de SCE que la gestion d'un RIE semble contrarier car plus complexe et chronophage que la distribution de Tickets Restaurant*
- *De l'autre la direction d'Orange dont l'incompétence dans la gestion des problèmes immobiliers de ce restaurant semble dater d'une « époque que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître » (comme le dit la chanson).*

*Nous sommes conscients que cette situation ne profitera certainement ni aux « convives » du Calydon ni aux salariés d'Ansamble (le prestataire de restauration) qui sont par ailleurs très inquiets de la situation actuelle.*

*Nous invitons donc la direction d'Orange et la majorité au CSEE de SCE à se mettre autour de la table et à communiquer en toute transparence auprès des salariés d'Orange et de leurs représentants sur*



## CSEE de SCE des 12 et 13 juillet 2021 (en visio)

**CGT SCE**

*l'état des discussions et sur les échéances de réouverture du Calydon. Nous demandons qu'un CSEE soit convoqué pour évoquer en toute transparence la situation de la restauration collective à SCE.*

*Ceci est une déclaration préalable mais qui soulève un certain nombre de questions auxquelles il semble bien entendu fort à propos d'apporter des réponses !*

Vous pouvez retrouver les documents de ce CSEE dans notre PLAZZA en suivant le lien :

<https://plazza.orange.com/docs/DOC-1958498?sr=stream>

Prochain CSEE Ordinaire de SCE les 28 et 29 septembre